



**Électricité
avec ENGIE**

Choisissez ENGIE
Particuliers pour vos
Demandes de Contrat
d'Électricité et de Gaz Naturel



ENERGIE

L'éolien a le vent en poupe dans le Vimeu

Deux nouvelles éoliennes seront opérationnelles, en avril, sur la commune de Nibas qui en compte déjà douze. Quatre autres sont en projet à Allenay et Friaucourt.



Par Le Courrier Picard | Publié le 14/02/2018



Autour de la D925, les éoliennes fleurissent un peu partout. Deux nouvelles vont s'élever dans le ciel très prochainement sur la commune de Nibas, qui inaugurera ainsi son nouveau parc, limitrophe à la commune de Friville-Escarbotin.

La ville dispose déjà de 12 éoliennes, réparties sur deux fermes. Les premières ont été construites en 2004. « C'est une opportunité pour nous, je suis favorable à cette énergie renouvelable », explique le maire, René Roussel, se déclarant inquiet pour le devenir des générations futures. Un virage vers l'énergie propre que le premier magistrat encourage. Le conseil municipal a d'ailleurs donné un avis favorable au projet de parc éolien pour les communes d'Allenay et Friaucourt [lire encadré]. À Nibas, les travaux de voirie ont débuté en septembre. Soit la création de chemins pour amener les machines et ses composantes.

En avril, les éoliennes d'une hauteur en bout de pale de 136,2 mètres devraient être debout. Chacune d'elle aura une puissance de production de 2,30 MW. Au total, elles produiront 12,9 GWh, « la consommation électrique de 4 000 habitants par an, chauffage inclus », signale energie Team, 3e exploitant français en électricité éolienne. « « Notre ennemi est le vent qui ralentit le chantier », indique Samir Zaouy, chargé de construction. Un autre élément est redouté : la pluie, surtout lors des travaux de fondations. Les grues seront en mouvement, ces prochains jours, pour le délicat travail d'élévation et d'assemblage. Ces éoliennes se veulent plus modernes, déjà par leur puissance, mais surtout moins bruyantes. Des ailerons de requin, les « serrations », fixés sur les pales, sont censés réduire leur puissance sonore.

travaux liés au développement durable

Que rapporte la présence d'éoliennes sur le territoire ? « Avec la baisse des dotations d'État, explique René Roussel, c'est toujours une ressource en plus qui n'est pas à négliger. » Pour Nibas, energie Team estime qu'avec ces nouvelles éoliennes, « la commune touchera 13 000 euros par an. » Le

fond des éoliennes est, en réalité, destiné à accompagner les travaux liés au développement durable. À Fressenneville où neuf éoliennes sont implantées, ce fond (bloqué sur un compte spécifique) sera prochainement convoqué pour isoler et rénover l'école maternelle, qui est aujourd'hui une passoire énergétique. Le projet avait été discuté en conseil municipal en décembre dernier. « Nous avons une convention avec la société Vol-V, soumise à des règles précises, rappelle le maire Jean-Jacques Leleu. Nous devrions pouvoir débloquer cet argent pour nos travaux. » Un projet qui est estimé, pour l'heure, à 315 000 euros.

À terme, la commune économisera jusqu'à 42 % sur la facture d'énergie de l'établissement. Le dossier est actuellement en cours de traitement.

 Florence Merlen

À Allenay et Friaucourt, les avis vont être recueillis

Quatre éoliennes, en extension du parc de Saint-Quentin-la-Motte, sont à l'étude : une sur le territoire de Friaucourt, les autres sur Allenay. La procédure est habituelle. La population et les riverains sont invités, dans les mairies concernées, à rencontrer le commissaire enquêteur, pour exposer, avis, opinions et doléances.

Ces éoliennes de 136 mètres devraient produire, annuellement, 30 millions de kWh/an, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 9 500 habitants. Une exploitation qui serait confiée à energie Team. Le commissaire enquêteur sera chargé d'écrire un avis, favorable ou non. Le dossier passera ensuite en commission départementale des sites. Le préfet tranchera au final.

Du côté des opposants, on grince des dents face à ce nouveau projet. « Il est scandaleux de mettre des engins pareils à 800 mètres des maisons », s'énerve Annie Ducrocq, présidente des Amis et Voisins de la Baie de Somme (AVBS), basée à Bourseville. Une présidente qui ira à la rencontre du commissaire enquêteur. « D'un point de vue industriel, ces

machines ne fonctionnent qu'à 22 % de leur puissance, explique-t-elle. C'est juste une affaire financière scandaleuse, il y a des avantages pour le promoteur, et les communes ont des miettes et courent après. »

Y'aura-t-il de nombreux avis aux cinq permanences prévues dans les mairies ? Annie Ducrocq déplore la résignation. « C'est se battre contre des moulins à vent », tranche-t-elle.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Électricité (production et distribution) | Énergie alternative |
Institutions locales | Nibas (Somme)

PARTAGEZ SUR



SUIVEZ LE COURRIER PICARD

J'aime 16 K

Suivre @CourrierPicard

96,4 k abonnés

CONTENUS SPONSORISÉS



Une astuce étonnante
retire un peu de graisse
abdominale chaque jour
infoactusante



Êtes-vous éligible à la
fibre optique? Faites le
test, la RED Box Fibre est
à 15€/mois

RED by SFR

Cette loi de
défiscalisation que les
45-55 ans doivent
connaître en Décembre
2018

Le Guide de la Défiscalisation